



# Municipalité des Cèdres

## AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 473-1-2024

**AVIS EST**, par la présente donnée par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire tenue le 9 avril 2024, le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres a adopté le règlement suivant :

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 473-1-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 473-2021 RELATIF À L'INSTALLATION ET L'UTILISATION DES COMPTEURS D'EAU AFIN DE REMPLACER LES ANNEXES 1 À 3**

Ce règlement est entré en vigueur conformément à la loi et est disponible sur le site internet de la Municipalité à [www.ville.lescedres.qc.ca](http://www.ville.lescedres.qc.ca)

Donné à Les Cèdres, ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024.

Chantal Primeau  
Greffière-trésorière adjointe

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'adoption du règlement numéro 473-1-2024 aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, et ce en date du 16 avril 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024.

Chantal Primeau  
Greffière-trésorière adjointe